

Syndicat *CGT* des Personnels PEP IME « le Castel de Navarre » 64110 Jurançon

Lors des NAO 2016, la direction générale des PEP64 a proposé aux organisations syndicales la mise en place d'entretien d'évaluation.

Voici l'avis de la CGT transmis en réunion de travail.

## La CGT PEP64 refuse les entretiens d'évaluation

- ▶ Parce que l'individualisation des objectifs vise à nous mettre en concurrence directe avec les collègues, brisant ainsi les solidarités et la cohésion du collectif de travail ;
- ▶ Parce que finalement, ce sont des critères de « management » issus du monde de l'entreprise qui prennent le pas sur la reconnaissance réelle de la technicité acquise et de nos qualifications. Le futur système d'évaluation visent à instaurer une logique d'entreprise privée dans les PEP64 avec en corollaire de mettre en concurrence les salariés pour un plus grand rendement.

En conclusion, la CGTPEP64 précise que l'essentiel de notre travail porte sur des situations dans lesquelles les facteurs humains et sociaux sont essentiels et qu'aucun critère ne permet de mesurer. La CGTPEP64 ne souhaite pas que les salariés soient mis en concurrence en acceptant un contrat d'objectifs qui va détériorer les rapports de solidarité au travail et l'esprit d'équipe. La CGT PEP64 fait aussi remarquer à la DG que l'évaluation par objectifs a entraîné dans les entreprises privées des risques psychosociaux et une souffrance au travail liés à l'individualisation, à l'isolement et à la concurrence entre salariés.

## L'entretien professionnel et entretien d'évaluation nuisent aux collectifs de travail et à la santé

Présenté le plus souvent comme un droit pour les salariés et comme un « instrument de dialogue et de prévention des conflits », ces entretiens ne sont que des outils pour individualiser les relations entre salariés , et entre chaque salarié et sa hiérarchie. A travers les objectifs, résultats, indicateurs quantitatifs assignés ces entretiens n'ont pour effet que de renforcer la concurrence entre les salariés, leur soumission, leur isolement, et par ce biais, d'affaiblir les collectifs de travail et toute capacité de résistance collective.

Comme de nombreux spécialistes l'ont pointé, l'évaluation du travail, et en particulier l'évaluation individualisée des performances est néfaste à la santé. Elle est pleine d'arbitraire, renforce angoisses et sentiment d'injustice, désorganise les solidarités et la confiance au travail. Cette réalité – malgré les vagues de suicide chez France Télécom, La Poste... ou au ministère du travail – est niée dans

nos services ou entreprises.

Les organisations syndicales CAT, CFDT, UNSA nous rejoignent sur cette analyse. La direction générale suspend sa demande.